

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT IMPÉRIAL D'IRAN CONCERNANT L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Le Gouvernement du Canada et le Gouvernement Impérial d'Iran,

Conscients des avantages nombreux que peut apporter l'application de l'énergie atomique à des fins pacifiques, et notamment l'augmentation des ressources énergétiques, l'accroissement de la production agricole et industrielle et l'expansion des connaissances et des moyens propres à combattre la maladie,

Désirant accélérer et augmenter la contribution que l'utilisation de l'énergie atomique peut apporter au bien-être et à la prospérité de leurs peuples,

Appréciant les avantages que leur apporterait une active coopération tendant à appliquer et à développer les usages pacifiques de l'énergie atomique,

Se proposant, en conséquence, de coopérer à ces fins, sont convenus de ce qui suit:

ARTICLE I

1. La coopération prévue par le présent Accord s'applique strictement à l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et comprend:

(a) la communication de renseignements et, en particulier, de ceux qui ont trait:

(i) à la recherche ainsi qu'à la création et au perfectionnement,

(ii) à la santé et à la sécurité,

(iii) à l'équipement et aux installations (y compris la communication d'études, de dessins et de devis descriptifs),

(iv) à l'utilisation de l'équipement, des installations, des matériaux et des matières nucléaires;

(b) la fourniture de matériaux, de matières nucléaires, d'équipement et d'installations;

(c) la cession de droits afférents aux brevets industriels;

(d) le libre accès à l'équipement et aux installations et la faculté de les utiliser comme il pourra de temps à autre être organisé;

(e) des services et de l'assistance techniques;

(f) des visites de spécialistes des sciences nucléaires d'un pays à l'autre, comme elles pourront de temps à autre être organisées.

2. Conformément au Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la mise au point ou la fabrication d'un dispositif nucléaire explosif ne sera pas